AMAP LE JARDIN D'EPICURE

***A**ssociation pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne*

06 49 92 22 12 / 06 79 28 19 02

amaplejardindepicure@gmail.com

AVENANT AU CONTRAT FROMAGES de CHEVRE

Le présent avenant est un complément au contrat fromage passé pour une distribution de Fromages de Chèvre issus de l'Agriculture Biologique,
entre Gaec Faudon demeurant à Eyguières 13, certifié en Agriculture Biologique
et l'adhérent de l'Amap Le Jardin d'Epicure .

Nom Prénom : N° de portable :

MODALITES D'ENGAGEMENT
L'amapien souscrit avec un crédit de 20 €, renouvelable, ce qui lui permettra de prendre des fromages en fonction de la disponibilité. La prise de fromages sera déduite du crédit.
.
Ce contrat est géré par le producteur.

Fromages de chèvre – Crédit de 20 €			
Date de prise	Montant déduit	Crédit	Produit

Fait à Istres le : *Le Producteur* *L'Amapien*